

Samuel THIRION (MOC Hainaut Centre) en collaboration avec Cécile RUGIRA (Vie Féminine Centr'Hainaut) et Doris PIPERS (CIEP Hainaut Centre) ◆

Le Covid-19 à l'image d'une poupée russe des crises

La crise alimentaire, entre lobby politique et réalités de terrain

Dans cet article, nous allons décrire l'onde de choc subie par certain.e.s citoyen.ne.s dans le maintien de leurs moyens de subsistance, avec comme réponse la mise en route d'un circuit d'urgence de distribution de colis alimentaires. Cette expérience a mis en évidence la carence des mécanismes de prévention dans une société ayant tendance à regarder devant soi avec une logique de progrès basée sur la redistribution (de plus en plus limitée) des produits de la croissance économique et moins à prendre des mesures pour les plus vulnérables comme guide de référence en termes d'action publique.

Dès la première semaine du confinement, l'urgence engendrée par la crise sanitaire au niveau du maintien des moyens de subsistance pour les familles précaires est révélée au grand jour. À l'initiative du MOC Hainaut Centre, le tissu associatif de Mons et de La Louvière s'est réuni pour d'une part, réfléchir ensemble à la mise en place de solutions et d'autre part, pour faire remonter collectivement les besoins des personnes les plus vulnérables auprès des autorités politiques. La même problématique est apparue au sein des deux plateformes locales : de grandes difficultés à subvenir aux besoins alimentaires des familles avec lesquelles les associations avaient maintenu un contact, mais également, l'inefficacité des systèmes d'alerte et le manque de places d'accueil pour la prise en charge des femmes et des enfants subissant des violences conjugales et intrafamiliales mis en évidence par Vie Féminine Centr'Hainaut¹.

Alors que le discours politique et sanitaire parle de distanciation sociale, les associations locales ont maintenu des liens de proximité avec leur public, ce qui a permis de faire apparaître la non prise en charge de leurs besoins de colis alimentaires par les services publics. Certaines familles n'ont pas accès au réseau de distribution des Banques Alimentaires régionales, qui passe par les services des CPAS ; ces derniers délivrant une attestation d'indigence. En effet, elles ne fréquentent pas cette institution soit parce que leur statut ne le permet pas ou par méfiance vis-à-vis du contrôle des CPAS².

Si les plateformes associatives se sont d'abord mises en place autour des besoins des personnes migrantes (avec ou sans papiers), il est très rapidement apparu que dès le début, la crise du coronavirus a aussi fragilisé toute personne qui, en temps « normal », fait partie du public vulnérable ; elle a aussi précipité dans des situations de grande précarité celles qui d'habitude peuvent

s'en sortir à la marge, notamment par le travail au noir ou par des micro-solidarités. La restriction des cadres légaux d'attribution de certaines aides a démontré leur limite quand les seuils sont atteints malgré une réelle situation de nécessité et de crise.

Face à la crise, la difficulté du politique à réagir

Bien qu'essayant d'agir, les politiques sociales de proximité n'ont pas été en mesure de prendre en compte les situations dramatiques de certaines familles. Le constat avait déjà été posé par ailleurs, mais les circonstances actuelles d'urgence ont contraint les autorités publiques à donner des réponses partielles et celles-ci ont manqué d'anticipation en termes de procédure de crise et de moyens suffisants. Cette crise a fait apparaître d'autant mieux les dimensions sociales et les valeurs sous-tendant les choix politiques. Alors que la petite musique de l'urgence de la reprise économique va devenir assourdissante et s'imposer à tous et toutes, elle va rendre inaudible d'autres choix pouvant guider l'action politique. En effet, l'État social actif, qui est devenu la ligne d'horizon idéologique et politique du traitement de la question sociale, met en place des mécanismes de socialisation des risques et de contrôle avec une série de formes d'employabilité en provoquant la disparition de populations entières considérées comme surnuméraires par rapport aux besoins du marché du travail. Les ressorts ne sont pas méconnus : restriction des budgets publics, contrôle et surveillance des personnes fragilisées au niveau de l'action et sur le plan idéologique, renforcement de la responsabilité individuelle des personnes considérées comme des entrepreneur.e.s de leur vie. Les angles morts que sont les assignations de place, le racisme latent, le sexisme et le mépris de classe, sont en réalité les traces des rapports de force intégrés par les institutions, les agents de celles-ci, le politique et les citoyen.ne.s.

De nombreuses catégories socialement impactées

L'urgence de la mise en place du confinement, l'incapacité collective à mener des raisonnements de gestion préventive intégrant des dimensions éthiques liées à la situation des plus fragiles et l'insuffisance des procédures de coopération entre acteurs associatifs et publics ont mené, aux niveaux social et local, à une gestion difficile de la crise. En tentant de ne pas se laisser piéger dans la catégorisation des vulnérabilités liées notamment à une insuffisance de ressources matérielles et de seuils de revenus, le relevé de

certaines d'entre elles met sous un miroir grossissant les systèmes d'économie informelle et les micro-solidarités. Politiquement, quels sont les soutiens à mettre en place en temps de crise pour des familles qui n'ont pas droit à la Sécurité sociale en matière de revenus de remplacement ni à l'aide sociale des CPAS ?

Ainsi, les personnes sans-papiers et les étudiant.e.s d'origine étrangère, les femmes survivant grâce au travail, souvent au noir ou comme intérimaire, sont devenu.e.s invisibles dans notre société. Les personnes sans-papiers n'ont droit qu'à une aide médicale urgente, sous condition de prouver leur résidence dans la commune. Or, la mobilité accrue de ces populations forcées d'être en mouvement perpétuel pour trouver un hébergement momentané, ou pour répondre à la demande de travail au noir, limitent l'accès



Virginie Delattre

à cette aide. Les étudiant.e.s ayant un statut de séjour valable et un accès au marché du travail pour les jobs étudiants sont aussi concernés. Avec cette crise, leur survie n'était plus assurée.

Dès le 20 mars 2020, juste après une semaine de confinement, la résistance au choc était mise à mal pour ces personnes car, travaillant habituellement et payées à l'heure ou à la journée, souvent à moindre coût, si elles peuvent survivre en temps normal, leur situation est devenue impossible avec cette crise, n'ayant aucunes économies de côté. Dès le début avril, des personnes en règlement collectif de dettes ou sous tuteur, d'autres dont les revenus sont gérés par les institutions (CPAS ou avocats) qui ont tardé à s'adapter pour répondre à leurs besoins, se sont manifestées auprès de l'associatif local. D'autres encore bénéficiant des revenus de la GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées) et qui cohabitaient avec une personne sans revenus ont été aussi impactées ; les personnes rejoignant un membre de leur famille, sous le statut de « Regroupement familial », n'ont pas droit à une aide sociale. Or une personne bénéficiant de la GRAPA quand elle cohabite avec une autre personne, avec ou sans revenus, ne percevait que 745,57 euros par mois. Habituellement, bien qu'âgées, elles se débrouillent en travaillant au noir ou sont aidées par des membres de leur famille, mais avec le lockdown, les solidarités familiales se sont écroulées car beaucoup sont passées sous chômage temporaire et leurs revenus ont été fortement réduits, laissant ces familles déjà précarisées sans possibilité d'avoir des revenus supplémentaires pour survivre.

En outre, de nombreuses familles monoparentales percevant des revenus de remplacement ou de l'aide sociale, ont lancé un appel pour obtenir une aide alimentaire et des biens de première nécessité. En effet, avec la présence constante des enfants et l'augmentation de la part de nourriture dans leur budget, elles se sont retrouvées financièrement en déséquilibre alors qu'elles vivaient déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Réagir dans l'urgence

Très naturellement, l'impératif de suppléer au système ordinaire de distribution de colis alimentaires s'est imposé. L'idée assez simple était d'organiser un circuit supplémentaire d'urgence basé sur plusieurs leviers : d'une part, renforcer la distribution avec des colis supplémentaires et d'autre part, faire des associations l'interface direct entre leur public et les associations locales des banques alimentaires. Le système, mis sur pied tout d'abord à Mons, a permis que ces associations se portent garantes de la situation des personnes pouvant bénéficier de ce circuit, sans plus passer par le CPAS. Il a ensuite servi de « bonne pratique » pour l'expérimenter à La Louvière.

Une autre dimension non négligeable est la livraison des colis alimentaires. En effet, la situation des familles (femmes seules avec enfants, personnes âgées isolées, malades), le manque et le coût de la mobilité ou la crainte des contacts avec des institutions (notamment chez des personnes sans-papiers), la gestion des files d'attente devenues trop longues dans l'espace public, ont demandé d'organiser, sur base bénévole, une livraison toutes les semaines.

Malgré le système organisé dans l'urgence avec des acteurs qui ne sont pas les intervenants habituels de la distribution de colis alimentaires, cette expérience démontre que nous avons réussi à mettre en place une manière de répondre à la crise, à impulser des réactions venant d'institutions publiques, comme le *Relais Social Urbain de Mons et du Borinage* qui a attribué des moyens budgétaires pour des colis supplémentaires. À La Louvière, le Centre culturel (*Le Central*) est devenu pendant quelques semaines le lieu de dépôt des colis alimentaires. Les limites de cette expérience posent aussi la question du type de relations de coopération à construire entre l'action associative et les institutions publiques.

Face à l'urgence engendrée par la crise sanitaire, nos associations ont rassemblé leurs forces pour répondre aux besoins primaires de nos publics. Il ne s'agissait nullement de se substituer aux services publics mais de pouvoir collaborer ensemble et ajuster les mesures en fonction des réalités du terrain. Cependant, pour le MOC, toute action de solidarité doit être accompagnée d'interpellations envers les politiques. Dès lors, divers courriers ont été envoyés aux autorités locales (Bourgmestres de la région du Centre et de Mons, présidents de CPAS et conseillers communaux des deux villes), qui les ont informés des difficultés rencontrées par nos publics et de leurs demandes. Une attention toute particulière a été portée aux personnes sans-papiers : la crise actuelle

les plongeant dans une situation encore plus critique que jamais. Par ailleurs, un autre courrier a été adressé aux bourgmestres des communes de Mons, du Borinage et de la région du Centre ainsi qu'au Gouverneur, au collège provincial, à propos de l'organisation de l'action sociale pour une mutualisation, notamment avec la mise en place d'une task-force pour centraliser plus efficacement les moyens logistiques et humains. En outre, une rencontre avec le Président du CPAS de La Louvière est prévue. Reconnue pour son expertise, la plateforme associative devrait faire partie d'un groupe de concertation au sein du *Relais social urbain*.

Face aux files d'attente pour obtenir de l'aide alimentaire, nous nous interrogeons sur les limites de cette offre et nous rejoignons l'analyse posée par Christine Mahy et Jean Blairon³, à la fois dans ses dimensions de stratification sociale, de contrôle exercé

sur l'accès sous forme d'autorisation délivrée par les CPAS. Et plus fondamentalement, nous sommes interpellés par la question de l'autonomie alimentaire de chacun.e, et surtout des plus précaires, en prenant en compte ses dimensions culturelles, plus indépendantes des circuits économiques de l'agro-alimentaire. ●

1. Voir aussi dans cette Esperluette, l'article de Céline CAUDRON, « *Être confinée chez soi avec un homme violent est dangereux.....* », pp. 19-21.
2. Pour en savoir plus : *Contrôles*, dossier de *Barricade. Culture d'alternatives*, Liège, 2019 (en ligne) www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2019_dossier_controle.pdf
3. Christine MAHY et Jean BLAIRON, « L'aide alimentaire, une installation qui pose question », *Intermag*, RTA, 17 décembre 2018 (en ligne) www.intermag.be/analyses-et-etudes/politique/659-l-aide-alimentaire-une-installation-qui-pose-question